

INFORMATION PATIENT – INFORMATION PATIENT – INFORMATION PATIENT – INFORMATION PATIENT
VOTRE ENFANT VA PASSER UNE IRM ...

Madame, Monsieur,

Un examen radiologique a été proposé pour votre enfant.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est juge de l'utilité de cet examen qui doit répondre à un problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur l'état de santé de votre enfant ainsi que sur les médicaments qu'il prend (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de ses anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

IRM veut dire Imagerie par Résonance Magnétique.

Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un aimant ; le mot résonance indique que l'on va utiliser des fréquences, comme les ondes d'un poste radio, pour faire résonner les nombreux noyaux d'hydrogène de son corps. Il sera alors possible de dresser une véritable carte du corps de votre enfant.

Les images en coupe des organes enregistrées apparaissent d'abord sur un écran de télévision puis sont imprimées sur des films.

Pourquoi faire une IRM ?

Cet examen permet de façon fiable la recherche d'anomalies au niveau de différents organes et d'orienter le diagnostic et le traitement.

L'IRM permet de détecter certaines anomalies qui ne sont pas visibles sur les radiographies simples, sur l'échographie et même sur un scanner. Elle étudie bien la nature des différents organes et même leur fonctionnement après injection d'un produit de contraste dans le sang.

Si une anomalie est détectée, un traitement sera mis en route, donnant à votre enfant les meilleures chances pour l'évolution favorable de sa maladie.

Comment se préparer pour une IRM ?

Lorsqu'une injection de produit de contraste ou une sédation sont prévues, il faut être à jeun, sans boire ni manger durant les quatre heures précédant l'examen. Pour les nourrissons de moins de six mois, un jeûne de 3 heures est suffisant. Il faut vider sa vessie avant l'examen.

Sédation (Produit Calmant)

Comme l'examen nécessite une immobilité totale, le radiologue aura éventuellement recours à un produit calmant. Il pourra s'agir d'un sirop, d'un petit lavement ou d'une injection intramusculaire ou intraveineuse. Ces produits ne sont pas des anesthésiques mais des sédatifs.

Leur but est d'obtenir la coopération de l'enfant ou de faciliter son endormissement pendant la durée de l'examen.

Bien sûr la dose sera adaptée à son âge et au temps nécessaire à la réalisation de l'examen. Si elle est importante, une surveillance cardiorespiratoire sera mise en place.

Dans ces conditions, les risques de cette sédation sont faibles. Il peut s'agir parfois d'un ralentissement respiratoire passager.

Comme celui-ci est favorisé par un encombrement nasal ou bronchique, vous devez signaler au radiologue si votre enfant est enrhumé ou s'il tousse et des précautions particulières seront prises.

Plus fréquemment, il peut s'agir d'un réveil tardif car la susceptibilité aux produits utilisés est un peu variable d'un sujet à l'autre. Dans tous les cas, votre enfant sera surveillé jusqu'au réveil complet et si le sommeil se prolonge trop, il sera gardé sous surveillance le temps nécessaire dans un lit.

Le déroulement de l'IRM

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel adapté à l'âge de votre enfant (planchette, bandes, cales de mousse, sacs de sable) sera éventuellement utilisé pour éviter au maximum qu'il ne bouge ou qu'il ne tombe.

L'injection du produit de contraste nécessite une ponction veineuse par une petite aiguille ou un cathéter souple. Chez l'enfant, les veines les plus accessibles sont situées au niveau du coude ou de la main. Chez le nourrisson, elles sont situées sur le cuir chevelu, le cou, la main et le pied.

Cette ponction veineuse nécessite sa collaboration s'il est en âge de comprendre, et éventuellement la vôtre s'il est petit et si vous acceptez de rester à son côté pour lui parler pendant l'examen. Des mesures spécifiques en vue de réduire la douleur lors de ce geste (crème, sédatif, eau sucrée...) pourront être mises en œuvre, le médecin vous fournira les informations le cas échéant. Un personnel qualifié réalisera l'examen et vous expliquera les différentes étapes successives.

Après cette injection, une ou plusieurs séquences d'images seront faites, avant et éventuellement après l'injection d'un produit de contraste. Chaque séquence, est marquée par une série de bruits sourds assez forts qui ne doivent pas inquiéter. L'examen n'est absolument pas douloureux.

GIE « MOUGINSCAN » - 122, avenue du Dr Maurice Donat BP1250 - 06254 MOUGINS CEDEX

☎ 04 93 90 08 62

✉ mouginscan@orange.fr

☎ 04 93 90 08 63

L'IRM comporte-t-elle des risques ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

La salle d'examen contient un matériel de réanimation adapté aux normes en vigueur. Les risques d'une IRM sont faibles. Les complications observées sont rares : claustrophobie, hématome au point de ponction, allergie au produit injecté

L'intolérance au produit injecté est très rare. Elle peut se manifester un accès de nausée. Il s'agit plus rarement d'une allergie vraie, avec urticaire, œdème ou ralentissement cardiaque. Si votre enfant est sujet à des réactions allergiques, vous devez en prévenir le médecin qui réalise l'examen. S'il a déjà eu une réaction allergique lors de l'injection de produit pour un examen IRM, des précautions particulières seront prises.

Certaines complications sont liées à la présence de métal dans ou autour du patient et il est impératif que vous signaliez si votre enfant est porteur d'appareil dentaire ou auditif, d'une valve cardiaque, d'un pacemaker, de matériel orthopédique ou s'il a subi une opération récemment.

Résultats

Un résultat oral pourra vous être communiqué à votre demande, mais il ne s'agira que d'une analyse rapide des images et pas d'une certitude. Le compte-rendu définitif sera disponible dans un délai variable selon l'urgence. Il pourra alors vous être commenté par votre médecin.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Quel est son poids ?

Est-il allergique ?

- à certains médicaments ou pommades, ou est-il asthmatique ? oui non
- a-t-il eu une réaction particulière lors d'un examen radiologique oui non
- **A-t-il ou a-t-il eu récemment une infection** (fièvre, mal de gorge) **ou des soins dentaires ?** oui non
- **Est-il porteur d'un appareil dentaire, ou auditif, d'une valve cardiaque, d'un pacemaker, de matériel orthopédique ?** oui non
- **A-t-il subi récemment une opération ?** oui non
- Madame, Mademoiselle, si vous souhaitez rester auprès de votre enfant pendant l'examen, **êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ?** oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

Arrivez 15 minutes avant l'heure du rendez-vous

GIE « MOUGINSCAN » - 122, avenue du Dr Maurice Donat BP1250 - 06254 MOUGINS CEDEX

☎ 04 93 90 08 62

✉ mouginscan@orange.fr

☎ 04 93 90 08 63

Apportez le jour de l'examen :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...),
2. le carnet de santé de votre enfant,
3. la liste écrite des médicaments qu'il prend
4. son dossier radiologique (radiographies, échographies, scanners, IRM)
5. les produits qui ont pu être demandés pour l'examen

Pour l'examen :

S'il a moins de cinq ans, ou si une injection intraveineuse est prévue, laisser votre enfant à jeun pour l'examen, c'est-à-dire quatre heures sans manger et sans boire. Pour les nourrissons de moins de six mois, un jeûne de 3 heures est suffisant.

Lui faire vider sa vessie afin qu'il ne soit pas pris d'une envie subite en cours d'examen.

Pendant l'examen :

On vous proposera le plus souvent d'assister à l'examen.

Bien que celui-ci soit fait par une équipe entraînée, le voir faire chez son propre enfant peut être mal supporté par certains parents. Vous n'êtes en aucun cas tenu d'y assister et si vous préférez patienter en salle d'attente, le personnel vous informera du déroulement

L'examen dure environ trente minutes. S'il doit se prolonger au-delà, le personnel viendra vous en avertir et vous expliquer son déroulement.

Après l'examen :

Attendre que votre enfant soit complètement réveillé puis le faire boire et manger légèrement en commençant par de l'eau.

Dès votre retour à la maison :

En cas de saignement, en cas de rougeurs sur la peau dans les suites :

appelez votre médecin

ou contactez le centre de radiologie

ou encore présentez-vous au service des urgences de l'Hôpital d'Enfants (tél. : 04 93 09 55 11)

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que votre enfant est amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Je déclare avoir pris connaissance des différentes modalités et risques liés à l'examen et donne mon accord pour que celui-ci soit réalisé. Je donne mon accord pour que mes données personnelles soient archivées et transmises au corps médical (médecins spécialistes, RCP, médecin traitant ...).

Fait à Mougins, le/...../..... Signature :

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'opposition à leur traitement.

GIE « MOUGINSCAN » - 122, avenue du Dr Maurice Donat BP1250 - 06254 MOUGINS CEDEX

☎ 04 93 90 08 62

✉ mouginscan@orange.fr

☎ 04 93 90 08 63